

Motion de MM. Sami Kanaan, Alain Marquet, Mmes Marie Vanek, Liliane Johner et M. Guy Savary: «En faveur du quartier des Acacias: coordination des plans de circulation entre Carouge et Genève».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 26 juin 2000)

MOTION

Considérant:

- l'ouverture, à l'automne 2000, du M-Parc (Migros) à Carouge et la mise en service, ce printemps, du parc relais de l'Etoile, avec l'augmentation de la circulation dans le quartier que ces deux événements pourraient entraîner;
- la nécessité de coordonner l'application du plan de circulation de Carouge avec les travaux incombant à la Ville de Genève concernant la future ligne de tram des Acacias;
- les demandes du groupe d'associations Acacias 2000 concernant l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité sur le chemin de l'école dans le quartier des Acacias, à Genève et à Carouge,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de coordonner avec la Ville de Carouge la mise en place du plan de circulation dans le quartier des Acacias, à Genève et à Carouge, en particulier pour:

- prendre en compte les demandes du groupe Acacias 2000;
- éviter un trafic accru dans le quartier dû au M-Parc;
- établir des mesures de compensation en termes de places de parc comme conséquence de l'ouverture du parc relais de l'Etoile (pour les TPG, les livraisons, les motos, les cyclistes et les résidents);
- instaurer un régime de macarons pour les résidents du quartier;
- développer des zones à trafic modéré (30 km/h, 20 km/h, espaces piétons) dans le secteur.